

Les cambriolages



Les bons réflexes avant...

- Protégez votre domicile par un système de fermeture fiable.
- Soyez attentifs à vos clés, évitez de les laisser à vue.
- Verrouillez votre porte d'entrée même si vous êtes présent à votre domicile.
- Demandez la carte professionnelle de tout démarcheur se présentant à votre domicile.
- Ne laissez pas vos objets de valeur en évidence et pensez à les photographier.
- En cas d'absence prolongée, établissez une fiche « Tranquillité Vacances » à la Police Municipale , la Gendarmerie ou sur le site internet de la Mairie.

Les bons réflexes après...

- Ne touchez à rien, que ce soit à l'intérieur comme à l'extérieur de votre logement.
- Prévenez immédiatement la brigade de Gendarmerie.
- Si les cambrioleurs sont encore présents, ne prenez pas de risques, privilégiez le recueil de renseignements (véhicule, vêtements, langage...)
- Faites opposition auprès de votre banque pour vos chèquiers et cartes de crédit dérobés.
- Déposez plainte auprès de la Gendarmerie et déclarez le vol à votre assureur.

